

MCI - [medias-catholique.info](#)

L'information catholique au service de la Vérité

MCI - L'hebdomadaire de medias-catholique.info

Découvrir Saint Pie X (entretien avec l'abbé Toulza)

By Léo Kersauzie on February 17th, 2016

L'abbé Philippe Toulza, directeur de la maison d'édition CLOVIS, nous présente la dernière édition de l'ouvrage du Chanoine Dal Gal consacrée à Pie X. En ces temps d'apostasie, il est bon de se référer à la Tradition sûre.

Mariage pour tous en Italie : même des prêtres sont pour !

By Francesca de Villasmundo on February 17th, 2016

Mgr Nunzio Galantino, secrétaire de la Conférence épiscopale italienne (CEI)

Officiellement, depuis la prise de [position publique plus ferme affichée par le président de la Conférence](#)

[Épiscopale Italienne](#), le cardinal Bagnasco, l'Église en Italie est contre le mariage pour tous en discussion actuellement au parlement tout en acceptant de reconnaître certains droits aux couples de mêmes sexes. Position d'ailleurs plutôt conciliante par rapport à la doctrine traditionnelle de l'Église catholique qui interdit l'homosexualité et les unions hors mariage. Position qui devrait donc remporter plus facilement l'unanimité au sein des ecclésiastiques d'aujourd'hui pétris d'idées nouvelles et soumis à la pression de la modernité.

Mais nous sommes à l'ère de l'Église conciliaire, de la liberté de conscience sans repères, du sentimentalisme larmoyant, et surtout du personnalisme chrétien qui affirme le primat de la personne et la bonté de toute action dans la mesure où elle respecte la personne humaine et contribue à son épanouissement. Ce n'est plus Dieu la fin ultime des actions humaines mais l'épanouissement de l'homme !

La position du cardinal Bagnasco est donc loin de faire le consensus parmi les

évêques et prêtres italiens. Bien pire, les évêques se disputent sur cette question, ce qui ne peut que laisser pantois tout catholique fidèle à la doctrine traditionnelle de l'Église. Le secrétaire de la CEI, [Nunzio Galantino](#), qui n'a jamais vraiment été en phase avec la fermeté du cardinal Bagnasco, prend ses distances vis-à-vis des dernières déclarations du président de la CEI qui souhaite un vote secret au Parlement italien.

Parmi les prêtres, même désunion, même absence de repères doctrinaux vraiment catholiques. Le voyage du quotidien [La Stampa](#) dans les églises de Turin est plus que révélateur : « *dans l'ensemble les prêtres sont plus ouvert que l'Église officielle* ».

Contradictions du prêtre salésien qui reconnaît, auprès du jeune homosexuel qui veut se marier et qui l'interroge, que « *l'homosexualité est une déviance* », que « *le mariage est toujours entre un homme et une femme* » tout en affirmant que « *Si tu désires un fils, je ne me sens pas de te dire non* » et que le manque

ABONNEMENT PAPIER A MCI

Vous souhaitez recevoir la version papier hebdomadaire chez vous par courrier ? Vous souhaitez abonner un ami ?

L'hebdomadaire de MCI [est gratuit et téléchargeable sur le site www.medias-catholique.info](#), mais nous pouvons envoyer par courrier chaque semaine votre hebdomadaire d'actualité religieuse (impression noir et blanc, pages A4 agrafée).

Ce service est disponible au prix de 5 € / numéro, soit **52 semaines * 5 € = 260 € TTC / an.**

Le paiement est à adresser par chèque à l'adresse suivante :

Medias-Presses-Info
105 Route des Pommiers
Centre UBIDOCA, 10125
74370 Saint Martin Bellevue

de figure maternelle est un problème qui « se dépasse. Et puis il y a toujours les grands-mères. »

Démission du curé qui admet honnêtement que l'Église est divisée : « Chaque prêtre te dira une chose diverse. Ce que je te dis moi c'est : ne décident ni les évêques ni les politiciens, c'est toi et ton compagnon devant Dieu. »

Incohérences d'un autre qui ne reconnaît pas l'homosexualité comme une maladie, affirme qu'on peut être homosexuel et catholique si on ne vit pas « l'homosexualité dans le péché. » Pour ensuite expliquer : « Je suis favorable à cette loi. Le mariage est chose bien différente, mais c'est juste d'étendre les droits et les devoirs. En revanche chaque enfant a besoin d'un pape et d'une maman. »

Affabilité de ce prêtre ancien qui se dit favorable aux unions civiles : « Même, il faudrait appeler les choses par leur nom : mariage homosexuel. Mon conseil cependant est de bien y réfléchir avant. C'est le même conseil que je donne aux couples hétérosexuels. »

Embarras du jeune religieux qui répond : « Tu dois affronter ton chemin de foi, je ne peux te dire autre chose. Même le pape ne peut décider de ce qui est moral et de ce qui ne l'est pas. »

Un seul ose parler fermement : « L'homosexualité est une dépravation. Tu te trompes en acceptant ta condition, tu dois réagir. Tu es jeune, je suis sûr que tu pourrais guérir. »

Mais de quel poids sera-t-il face au tout jeune prêtre pour qui « Il y en a qui dressent des murs, et d'autres qui construisent des ponts, moi je choisis les ponts. » en paraphrasant le pape François. Et de continuer « Je ne peux pas dire que l'amour soit seulement entre un homme et une femme parce que je sais que ce n'est pas ainsi. L'Église est lente, mais elle y arrivera. »

L'Église conciliaire, véritable auberge espagnole où toutes les options semblent permises et acceptables, y arrivera peut-être.

Mais comme l'a dit le jeune prêtre, « même le pape ne peut décider de ce qui est moral ou pas », la doctrine traditionnelle de l'Église catholique sur

le « mariage » homosexuel, elle, ne changera pas ! Et c'est Non !

Francesca de Villasmundo

Doit-on changer le titre de « Pierre m'aimes-tu ? » en « François qui aimes-tu ? » ?

By Christian Lassale on February 17th, 2016

C'est la question que l'on est en droit de se poser après la lecture du livre de l'abbé Daniel le Roux que [La Porte Latine vient de mettre en ligne](#) et, en même temps, de remettre à l'honneur.

Ce très beau et très fort texte, publié en juin 1988, a été postfacé par [Mgr Marcel Lefebvre](#), le fondateur de la [Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X](#). Il a été écrit suite au scandale provoqué par la réunion de « toutes les religions » à Assise le 27 octobre 1986(1). Le prélat, qui a pleuré de honte à l'occasion de cette rencontre interreligieuse, écrit notamment :

« La lecture de ces pages qui précèdent et présentent le vrai visage de [Jean-Paul II](#) sont terrifiantes et remplissent l'âme catholique et romaine d'épouvante et de tristesse .

Elle suscite aussi des problèmes graves à la foi du catholique fidèle, problèmes souvent insolubles et qui expliquent la perplexité et la confusion qui envahissent les esprits les plus solides et les chrétiens les plus convaincus.

Le Pape c'est la « Pierre » placée par Dieu à la base de Son Église, c'est celui dont la foi ne doit pas défaillir, qui confirme ses frères, qui pâit les brebis et les agneaux, qui, assisté par l'Esprit-Saint, a dirigé l'Église pendant près de vingt siècles, conférant ainsi à la Papauté un crédit moral unique au monde.

Est-il concevable que depuis les années 1960 le Siège apostolique soit occupé par des Papes qui sont la cause de l'« autodestruction de l'Église » et y répandent « [la fumée de Satan](#) ». Évitant même de nous poser la question sur ce qu'ils sont, nous sommes bien obligés de nous poser des questions sur ce qu'ils font et de constater avec stupeur que ces Papes introduisent la

Révolution de 89 dans l'Église (1) avec sa devise, sa charte, directement opposées aux principes fondamentaux de la foi catholique. »

Et chacun peut comprendre l'horreur qui a saisi « l'évêque de fer » lorsqu'on lit ce qui s'est passé ce funeste 26 octobre 1986 :

« Nous nous rappelons avec consternation les poulets décapités sur l'autel de Sainte-Claire selon des rituels tribaux , et le sanctuaire de l'église Saint-Pierre profané par une statue de Bouddha placée sur l'autel, au-dessus des reliques du martyr Vittorino ... Nous nous rappelons les prêtres catholiques qui se sont prêtés à des rites d'initiation d'autres religions ... » (2)

« Je peux en parler en témoin oculaire. J'ai vu de mes yeux des choses qui sont objectivement scandaleuses, comme la profanation des églises par des cultes païens : [le dalai-lama dansant devant le tabernacle qu'on avait surmonté d'un bouddha](#) ; les Indiens d'Amérique invoquant les quatre vents, leurs frères, dans l'église Saint-Grégoire ; les sorciers animistes mis sur un pied d'égalité avec le vicaire du Christ ; l'occultation du crucifix ; la messe catholique seul rite exclu (...). Telle qu'elle s'est déroulée, la journée d'Assise a été un scandale public, une offense au premier Commandement... »

Loin de cesser, les scandales se sont tellement multipliés que Mgr Fellay a fait parvenir en 2004 à Rome, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'élection de Jean-Paul II, un texte de 40 pages intitulé « [De l'oecuménisme à l'apostasie silencieuse, 25 ans de pontificat](#) » (4) dans lequel il reprend à son compte les inquiétudes, les interrogations, les manquements à la doctrine que son illustre prédécesseur avait déjà dénoncées.

Nous sommes en 2016. 30 ans après Assise, 12 ans après l'interpellation de Mgr Fellay à Rome et... rien n'a changé. Bien au contraire. Les choses empirent et même Benoît XVI a réitéré la cérémonie interreligieuse d'Assise en octobre 2011 et a continué ses visites dans les temples protestants, les synagogues et les mosquées.

Son successeur semble à tel point accélérer le mouvement en direction

de toutes les fausses religions (5) qu'il apparaît désormais comme le chef d'un syncrétisme religieux de fait à telle enseigne que la question suivante peut, en effet, lui être posée : « François qui aimes-tu? ».

Et Dominus flevit...(6)

Christian LASSALE

1. On peut lire « [Assise 1986, qu'en penser ? – 18 octobre 1986](#) ».
2. *Correspondance européenne*, venons-en aux faits du 27 octobre 1986.
3. Michel De Jaeghere , envoyé spécial.
4. Voir dans le dossier « [Les ravages de l'œcuménisme](#) » sur La Porte Latine.
5. Lire à ce sujet : « [La vidéo des intentions de prières du pape : un pas de plus vers l'apostasie silencieuse ?](#) »
6. Et lorsque, s'étant approché, il aperçut Jérusalem, il pleura sur elle, en disant :
 » Si tu connaissais, toi aussi, du moins en ce jour qui t'est donné, ce qui ferait ta paix ! Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. Viendront sur toi des jours où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'investiront et te serreront de toutes parts ; ils te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont dans ton sein, et ils ne laisseront pas dans ton enceinte pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée. » ([Luc 19:41-44](#)).

« Saint » Jean-Paul II et son amitié dangereuse avec la philosophe polonaise Anna-Teresa Tymieniecka

By Francesca de Villasmundo on February 16th, 2016

« Saint » Jean-Paul II et son amitié dangereuse avec la philosophe polonaise Anna-Teresa Tymieniecka

Scoop de la BBC hier soir, lundi 15 février 2016. Pendant que François au Chiapas se voit remercié par les indigènes pour avoir autorisé à nouveau le diaconat d'un nombre important d'hommes mariés, palier pour revendiquer des prêtres indigènes mariés, l'histoire de l'amitié intime, pendant plus de 30 ans, entre le pape Jean-Paul II et une philosophe polonaise, Anna-Teresa Tymieniecka, voudrait par les médias anticatholiques relancer en Europe le débat sur le célibat sacerdotal.

Intitulé « *The secret letters of Pope John-Paul II* » (Les lettres secrètes du pape Jean-Paul II) le programme de la BBC anglaise révèle, à partir de photographies et de lettres échangées, un lien étroit entre le pape et une femme mariée, Anna-Teresa Tymieniecka. La BBC précise cependant « *qu'il n'y a pas de trace que le pape ait rompu le vœu de chasteté* » bien que les lettres de « *formelles* » deviennent avec le temps « *de plus en plus intimes* ».

Achetées en 2008 pour un chiffre à 7 zéro par la Bibliothèque National de Pologne, ces lettres ont été tenues loin du public jusqu'à maintenant. L'émission, qui ne produit que les lettres écrites par Jean-Paul II, évoque également un cadeau offert par Karol Wojtyla à Anne-Thérèse : son bien le plus précieux, le scapulaire que son père lui avait été offert au moment de sa première communion, qui revêtait ainsi une signification toute spéciale : « *de vous sentir partout où vous êtes, dans toutes les situations, que vous soyez loin, ou proche.* »

Ce fut en 1973 que le futur pape, archevêque de Cracovie, et la femme mariée se connurent. Ils collaborèrent à l'écriture d'un livre en langue anglaise sur la philosophie. Les premières lettres datent de cette époque mais en 1978 quand Wojtyla devint pape il écrivit à son amie : « *Je vous écris après l'événement, de manière à ce que la correspondance entre nous puisse continuer.* » En 1990, après que les médecins lui eurent diagnostiqué la maladie de Parkinson, il lui envoya une missive contenant ce message : « *Je suis entrain de penser à vous, et dans mes pensées je viens à Pomfret (là où elle habitait en Angleterre) tous les jours.* » Dans une autre lettre il va jusqu'à affirmer « *Déjà l'an dernier, je cherchais une réponse à ces mots « je vous appartiens », et finalement, avant de quitter la Pologne, j'ai trouvé un moyen – un scapulaire. Je vous accepte et ressens votre présence dans toutes les situations, quand vous êtes proche, et quand vous êtes très loin.* »

Lettres intimes donc adressées à une femme mariée par Karol Wojtyla avant et après son ascension à la fonction pontificale, lettres qui dépassent très clairement le stade de la simple amitié entre un homme et une femme et qui exprime de façon très claire des sentiments amoureux.

Clifford Longley, le journaliste de la BBC spécialiste des questions religieuses, commente : « *Je pense qu'il y a de sérieuses questions à se poser à propos de cette amitié. Ma première réaction est, qu'en les regardant du point de vue du mari, je ne serais pas du tout à l'aise avec tout ça.* » « *Mon impression c'est qu'elle était amoureuse du pape. Et cela aurait du être un avertissement pour lui de prendre du recul mais visiblement il ne l'a pas fait.* » « *Le célibat*, continue le journaliste avec un bon sens qui manque à bien des hommes d'Église, *ne concerne pas strictement seulement un non-engagement dans des rencontres sexuelles. Des dégâts peuvent être causés tout autant par des rapports émotionnels que physiques.* »

On pourra objecter qu'une relation amoureuse conservée chaste n'est pas un mal mais au contraire permet de grandir de façon héroïque dans un amour plus pure parce que plus contraignant et plus exigeant. Cela est

vrai dans la limite où la prudence exige autant d'un pape que d'une femme mariée de ne pas attiser par des lettres sentimentales une relation interdite. L'héroïsme et la fidélité absolue auraient exigé une rupture de cette relation, ce qui n'empêchait l'un et l'autre de se conserver dans la prière et la privation de ces échanges.

L'histoire des relations très amicales que Jean-Paul II pouvait entretenir avec certaines femmes était déjà un fait connu même avant sa canonisation conciliaire. Entre autres, les lettres entre le pape Wojtyła et la psychiatre de Cracovia, Wanda Poltawska, avaient été examinées par le Vatican avant la « béatification » du pape polonais. Le cardinal Angelo Amato, Prefet de la Congrégation pour la Cause des Saints, avait affirmé à l'époque, en 2001, « *qu'il n'y avait aucun problème.* » !

Aujourd'hui, le « problème » éclate médiatiquement ! Fait « saint » en un temps record, au mépris de toutes les règles les plus élémentaires de prudence, ces lettres intimes éclairent d'une lumière nouvelle la vie sentimentale de Jean-Paul II. Et cette liaison dangereuse car hautement imprudente qui dura jusqu'à la mort du pape, même si elle ne fut que platonique et épistolaire, jette un trouble particulier sur Karol Wojtyła et éclabousse inévitablement sa réputation et démontre, entre autre raison, l'impossibilité d'une réelle canonisation.

A quand un débat ouvert, non sur le célibat sacerdotal que veulent les médias, mais sur la « sainteté », vraiment très spéciale et pour le coup savamment protégée par les mêmes, de Jean-Paul II ?

Francesca de Villasmundo

Le très peu catholique cardinal Ravasi écrit à ses « chers frères maçons » !

By Xavier Celtillos on February 16th, 2016

Bien que cardinal, Mgr Ravasi semble bien peu catholique. Après [avoir participé en Argentine à un culte](#)

[idolâtre intitulé « Pacha Mama »](#) et [salué la mémoire de David Bowie, homosexuel et transsexuel revendiqué et icône de l'anti-culture](#), le Président du Conseil Pontifical de la Culture écrit aujourd'hui à ses « chers frères maçons » !

Cette lettre est un chef d'oeuvre de mauvaise foi et de double langage. Elle commence par une éloge à peine cachée de la Franc-maçonnerie :

« Anthropocentrisme et spiritualisme sont donc deux chemins assez balisés dans une carte très variable et mouvante que nous ne sommes pas en mesure d'ébaucher avec rigueur. [...] Il est en effet évident que la maçonnerie a assumé des modèles chrétiens, et même liturgiques. Nous ne devons pas oublier, par exemple, qu'au XVIIe siècle, de nombreuses loges anglaises recrutaient leurs membres et leurs maîtres dans le clergé anglican, tant, il est vrai que l'une des premières et fondamentales « constitutions » maçonniques a été écrite par le pasteur presbytérien James Anderson, mort en 1739. On y affirmait, entre autres choses, qu'un adepte « ne sera jamais un athée stupide ou un libertin irréligieux », même si le credo proposé à la fin était le plus vague possible, « celui d'une religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord ». »

Toutefois le cardinal ne peut en fine que constater que l'appartenance à la Secte est formellement interdite à tout chrétien :

« En effet, le 28 avril 1738 le pape Clément XII, le florentin Lorenzo Corsini, promulgua le premier document explicite sur la franc-maçonnerie, la Lettre apostolique [In eminenti apostolatus specula](#), dans laquelle il déclarait « se devoir de condamner et d'interdire... les Sociétés précitées, Unions, Réunions, Rencontres, Agrégations ou conventicules de Francs-maçons, ou tout autre nom qu'on leur donne ». Une condamnation répétée par les papes suivants, de Benoît XIV

jusqu'à Pie IX et Léon XIII, qui affirmait l'incompatibilité entre l'appartenance à l'Eglise catholique et l'obéissance maçonnique. Lapidaire était le [Code de droit Canonique de 1917](#), dont le canon 2335 récitait: « Ceux qui sont inscrits à la secte maçonnique ou d'autres associations du même genre qui complotent contre l'Eglise ou les autorités Civills légitimes, encouront ipso facto l'excommunication réservée simpliciter au Saint-Siège ». »

Chose très intéressante et significative que relève le cardinal, c'est le « saint » conciliaire Jean-Paul II qui dans son nouveau code de droit canon de 1983, se refusa à rappeler la condamnation dans le texte lui-même, le faisant par une note explicative quelques temps plus tard par le truchement du cardinal Ratzinger... qui lui-même une fois pape, fit Ravasi cardinal !

*« [Le nouveau Code de 1983](#) tempèrera la formule, évitant la référence explicite à la franc-maçonnerie, conservant la substance de la peine, quoique destinée de façon plus générique, à « celui qui donne son nom à une association qui complotte contre l'Eglise » (Canon 1374). Mais le texte ecclésial le plus détaillé sur l'inconciliabilité entre l'adhésion à l'Eglise catholique et la franc-maçonnerie est la *Declaratio de associationibus massonici*, émise par la Congrégation vaticane pour la doctrine de la Foi, le 26 Novembre 1983, sous la signature du Préfet d'alors le cardinal Joseph Ratzinger (6). Elle précisait justement la valeur de l'assertion du Nouveau Code de droit Canonique, réitérant que restait « inchangé le jugement de l'Église envers les associations maçonniques, parce que leurs principes ont toujours été considérés inconciliables avec la doctrine de l'Église, raison pour laquelle il restait interdit de s'y inscrire ». »*

Et de continuer dans cette voie de l'ouverture prônée par plusieurs évêchés principalement européens :

« Ces diverses déclarations d'incompatibilité entre les deux appartenances, à l'Eglise et à la franc-maçonnerie, n'empêchent cependant pas le dialogue, comme l'indique explicitement le document des évêques allemands qui déjà à l'époque énumérait les domaines spécifiques de confrontation, comme la dimension communautaire, la bienfaisance, la lutte contre le matérialisme, la dignité humaine, la connaissance réciproque. »

Méthode habituelle du libéral et du moderniste, qui ne pouvant affronter un principe, va agir contre celui-ci par des actes pratiques. Ce que déteste notre cardinal, c'est justement, par exemple, l'article que vous êtes entrain de lire :

« On doit également surmonter cette attitude de certains milieux catholiques intégristes, lesquels – pour frapper certains membres de la hiérarchie de l'Eglise qui n'ont pas l'heur de leur plaire – recouraient à l'arme de l'accusation apodictique d'une appartenance maçonnique. »

Serait-ce votre cas éminence ? Ou doit-on dire vénérable frère ? Car une chose est bien certaine, c'est que si beaucoup de prélats conciliaires ne sont pas formellement Franc-maçons, ils agissent en tout cas comme s'ils l'étaient...Mais il est vrai que pour quelqu'un qui chante les louanges d'un travesti promoteur de la culture de mort et qui participe à un culte idolâtre, l'appartenance à la Franc-maçonnerie ne devrait pas poser de problème...

Xavier Celtillos

Texte de la lettre parue sur le site du Grand Orient d'Italie

Chers frères maçons,

J'ai lu il y a quelque temps dans un magazine américain que la bibliographie internationale sur la franc-maçonnerie dépasse cent mille titres. À cet intérêt contribuent certainement l'aura de secret et de mystère qui, plus ou

moins à raison, enveloppent dans une sorte de nébuleuse les différents «obédiences» et «rites» maçonniques, sans parler de la genèse elle-même, qui selon l'historienne anglaise Frances Yates, «est l'une des questions les plus débattues et controversées dans le domaine de la recherche historique» (curieusement son essai était consacré aux « Lumières » des Rose-Croix).

Nous ne voulons évidemment pas pénétrer dans cet archipel des «loges», de l'«Orient», des «arts» (?) «affiliations» et dénominations, dont l'histoire souvent se confond – pour le meilleur ou pour le pire – avec celle politique de nombreuses nations (pensez, par exemple, à l'Uruguay où j'ai participé récemment à différents dialogues avec des représentants de la société et de la culture de tradition maçonnique), de même qu'il n'est pas possible de tracer les lignes de démarcation entre l'authentique, le faux, le dégénéré, ou la para-franc-maçonnerie et les différents milieux ésotériques ou théosophiques.

Il est également ardu de dessiner une carte de l'idéologie qui régit un univers aussi fragmenté, pour lequel on peut peut-être parler d'horizon et de méthode plutôt que d'un système doctrinal codifié.

Au sein de ce domaine fluide, on rencontre toutefois certains carrefours assez marqués, comme une anthropologie fondée sur la liberté de conscience et d'intellect et sur l'égalité des droits, et un déisme qui reconnaît l'existence de Dieu, laissant toutefois mobiles les définitions de son identité. Anthropocentrisme et spiritualisme sont donc deux chemins assez balisés dans une carte très variable et mouvante que nous ne sommes pas en mesure d'ébaucher avec rigueur.

Nous, cependant, nous nous contentons simplement de signaler un petit livre intéressant qui a un but très circonscrit, définir la relation entre la franc-maçonnerie et l'Eglise catholique. Entendons-nous tout de suite: il ne s'agit pas d'une analyse historique de cette relation, ni d'une éventuelle contamination entre les deux parties. Il est en effet évident que la maçonnerie a assumé des modèles chrétiens, et même liturgiques. Nous ne devons pas oublier,

par exemple, qu'au XVIIe siècle, de nombreuses loges anglaises recrutaient leurs membres et leurs maîtres dans le clergé anglican, tant, il est vrai que l'une des premières et fondamentales «constitutions» maçonniques a été écrite par le pasteur presbytérien James Anderson, mort en 1739. On y affirmait, entre autres choses, qu'un adepte «ne sera jamais un athée stupide ou un libertin irréligieux», même si le credo proposé à la fin était le plus vague possible, «celui d'une religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord».

L'oscillation des contacts entre l'Eglise catholique et la franc-maçonnerie a connu des mouvements très variés, atteignant même l'hostilité ouverte, marquée par l'anticléricisme d'un côté et les excommunications de l'autre.

En effet, le 28 avril 1738 le pape Clément XII, le florentin Lorenzo Corsini, promulgua le premier document explicite sur la franc-maçonnerie, la Lettre apostolique [In eminenti apostolatus specula](#), dans laquelle il déclarait «se devoir de condamner et d'interdire... les Sociétés précitées, Unions, Réunions, Rencontres, Agrégations ou conventicules de Francs-maçons, ou tout autre nom qu'on leur donne». Une condamnation répétée par les papes suivants, de Benoît XIV jusqu'à Pie IX et Léon XIII, qui affirmait l'incompatibilité entre l'appartenance à l'Eglise catholique et l'obéissance maçonnique. Lapidaire était le [Code de droit Canonique de 1917](#), dont le canon 2335 récitait: «Ceux qui sont inscrits à la secte maçonnique ou d'autres associations du même genre qui complotent contre l'Eglise ou les autorités Civiles légitimes, encourrent *ipso facto* l'excommunication réservée *simpliciter* au Saint-Siège».

[Le nouveau Code de 1983](#) tempèrera la formule, évitant la référence explicite à la franc-maçonnerie, conservant la substance de la peine, quoique destinée de façon plus générique, à «celui qui donne son nom à une association qui complotent contre l'Eglise» (Canon 1374). Mais le texte ecclésial le plus détaillé sur l'inconciliabilité entre l'adhésion à l'Eglise catholique et la franc-maçonnerie est la *Declaratio de associationibus massonicis*, émise

par la Congrégation vaticane pour la doctrine de la Foi, le 26 Novembre 1983, sous la signature du Préfet d'alors le cardinal Joseph Ratzinger (6). Elle précisait justement la valeur de l'assertion du Nouveau Code de droit Canonique, réitérant que restait «inchangé le jugement de l'Église envers les associations maçonniques, parce que leurs principes ont toujours été considérés inconciliables avec la doctrine de l'Église, raison pour laquelle il restait interdit de s'y inscrire».

Le petit livre auquel nous nous référons maintenant est intéressant, parce qu'il inclut – en plus d'une introduction du Préfet de la Congrégation le Cardinal Gerhard Müller – deux articles de commentaires à cette *Declaratio*, publiés à l'époque par « l'Osservatore Romano » et par « La Civiltà Cattolica », deux documents d'autant d'épiscopats locaux, la Conférence épiscopale allemande (1980) et celle des Philippines (2003). Il s'agit de textes significatifs, car ils abordent les raisons théoriques et pratiques de l'inconciliabilité entre la maçonnerie et le catholicisme, comme les concepts de vérité, de religion, de Dieu, de l'homme et du monde, la spiritualité, l'éthique, les rituels, la tolérance.

La méthode adoptée par les évêques philippins qui articulent leur discours à travers trois trajectoires (celle historique, celle plus explicitement doctrinale et celle des orientations pastorales) est particulièrement significative.

Le tout est rythmé selon le genre catechétique des questions-réponses: il y en a 47, et elles permettent également d'entrer dans les détails, comme la cérémonie d'initiation, les symboles, l'utilisation de la Bible, la relation avec les autres religions, le serment de fraternité, les grades hiérarchiques et ainsi de suite (ndt: *ce passage témoignerait-il de la part du cardinal Ravasi d'une connaissance de l'intérieur? C'est à peine une question...*).

Ces diverses déclarations d'incompatibilité entre les deux appartenances, à l'Église et à la franc-maçonnerie, n'empêchent cependant pas le dialogue, comme l'indique explicitement le document des évêques allemands qui déjà à l'époque

énumérait les domaines spécifiques de confrontation, comme la dimension communautaire, la bienfaisance, la lutte contre le matérialisme, la dignité humaine, la connaissance réciproque. On doit également surmonter cette attitude de certains milieux catholiques intégristes, lesquels – pour frapper certains membres de la hiérarchie de l'Église qui n'ont pas l'heur de leur plaisir – recouraient à l'arme de l'accusation apodictique d'une appartenance maçonnique.

En conclusion, comme l'écrivaient déjà les évêques d'Allemagne, il faut aller au-delà de l'hostilité, des outrages, des préjugés réciproques, parce que «par rapport aux siècles passés, le ton, le niveau et la manière de manifester les différences, ont changé et se sont améliorés, bien que celles-ci perdurent clairement».

Sources : Il Sole 24 Ore/Traduction de Benoit-et-moi/[La Porte Latine du 16 février 2016](#)

Au Chiapas, les contradictions de François !

By Francesca de Villasmundo on February 16th, 2016

Il demande pardon aux indigènes, prône l'inculturation, la survie de leur culture ancestrale et applaudit à la construction de nouveaux centres pour migrants.

« *Bienvenue au pape François. Bienvenu le pape de la justice. Bienvenu le pape de la paix. Bienvenu le pape des pauvres.* » C'est avec ces exclamations enthousiastes qu'une foule de plus de 100 mille fidèles a accueilli le pape en visite dans le Chiapas, considérée la région la plus pauvre du Mexique dont plus de 5 millions de personnes appartiennent aux ethnies indigènes et une des plus riches par les importantes ressources naturelles. C'est aussi la porte d'arrivée de nombreux migrants venus d'Amérique du Sud et se dirigeant vers l'Eldorado que représente pour eux les États-Unis d'Amérique. C'est également, et il faut le souligner, l'État du Mexique qui compte le moins de personnes se déclarant catholiques.

Le Chiapas ce fut aussi le fief pendant 40 ans de monseigneur Samuel Ruiz García, défenseur de la théologie

de la Libération et de la théologie indienne, partisan de [la prêtrise pour les hommes mariés](#), pris de l'Unesco en 1978, fervent militant de l'œcuménisme et du dialogue inter-religieux, allant rechercher la présence de Dieu dans les cultures indigènes. C'est bien cette école de pensée révolutionnaire, marxiste sauce latino-amérindienne, que le pape est venu, malheureusement, proclamer au Chiapas. « *La théologie de la libération dit aux pauvres que la situation qu'ils vivent actuellement n'est pas voulue par Dieu* » « *La création d'une société juste et fraternelle est le salut des êtres humains, si par salut nous entendons le passage du moins humain au plus humain. On ne peut pas être chrétien aujourd'hui sans un engagement de libération* » disait Gustavo Gutiérrez, le père fondateur de la théologie de la libération.

François, dans la ligne de l'évêque rouge du Chiapas, a évoqué, en partant d'un extrait d'un texte de la mythologie maya, le *Popol Vuh*, la nostalgie de la liberté dans une comparaison avec le peuple hébreu fuyant l'esclavage et la servitude de la terre d'Égypte. « *Il y a une nostalgie de la liberté, une nostalgie qui a la saveur de la terre promise, où l'oppression, la maltraitance et la dégradation en sont pas monnaie courante.* » a-t-il dit aux nombreux indigènes massés dans le stade municipal de San Cristobal de Las Casas pour la messe.

Fraternité, égalité, liberté sont à nouveau, et comme bien souvent, les concepts phares de son homélie. Le Christ est invoqué comme le chemin nostalgique pour retrouver cette « *liberté* » naturelle perdue parce que « *vos peuples, selon François, ont été incompris et exclus de la société, considérés comme inférieures leurs valeurs, leur culture et leurs traditions.*

Dépouillés de leur terre » qui ont été aussi « *pollués.* » « *Pardon, pardon, frères* » a fini par leur dire François.

Valeurs, culture, traditions indigènes, mises sur un piédestal en occultant la réalité historique. Ces peuples vivaient dans l'esclavage horrible de leurs fausses religions, soumis à la tyrannie et aux persécutions des prêtres incas, aztèques ou mayas, cruels et sanguinaires, dont ils furent délivrés par l'arrivée des conquistadors espagnols

et des missionnaires catholiques. Qu'alors et depuis, sous les différents gouvernements, notamment les francs-maçons, ces peuples indigènes ont connu injustices, mépris, spoliations, ne doit pas constituer un argument pour travestir la vérité et ne plus œuvrer pour les convertir à la seule vraie foi catholique en promouvant un syncrétisme ethno-catholique.

Les papes ont souvent rappelé la nécessité pour les gouvernements et les princes qui gouvernent de travailler à l'instauration du bien commun de la société, aux puissants et aux riches leurs devoirs envers les plus pauvres, ils ont fustigé le matérialisme et l'indifférentisme, l'individualisme et le mercantilisme, la perte des racines. Malheureusement l'actuel pontife aborde tous ces sujets à travers une grille de lecture marxiste de la condition humaine, une vision socialiste et universaliste d'une lutte des classes continue, une conception naturaliste de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, si contraires à la doctrine sociale de l'Église, et instigatrices inévitablement de rébellion, de révolution et de revendication arbitraire, comme d'un droit inaliénable, d'une vie en progrès matériel constant à partir, qui plus est, des critères ultra-matérialistes, immoraux et progressistes de notre époque décadente.

Mais le plus consternant est cette contradiction manifeste dans la pensée du pape François : il encense cultures et traditions indigènes, rend l'humanité entière responsable de leur survie ou de leur mort, mais en même temps il enjoint les nations occidentales à garder les portes grandes ouvertes au vaste flux migratoire qui met en mouvement des peuples entiers loin de leur terre et de leurs racines. Et fustige, attaque, brocarde les personnes hostiles à ces invasions qui mettent en péril les identités, souvent occidentales et chrétiennes, des pays accueillants ! C'est ainsi qu'au Chiapas même, deux centres d'accueil pour immigrés clandestins, provenant surtout du Honduras, du Salvador et du Guatemala, de passage au Mexique pour aller à la conquête des États-Unis, vont être construits dans le diocèse de San Cristobal de Las Casas « à l'occasion de la visite du pape dans l'Année de la Miséricorde »

explique monseigneur Felipe Arizmendi Esquivel. Qui confirme que ce projet a obtenu l'approbation de François qui « ne portera pas, à Rome, ces offrandes (l'argent récolté) que nous présentons comme un cadeau de la communauté pour les pauvres, dans ce cas les migrants. »

Étonnant paradoxe d'un esprit qui défend à Mexico le respect des cultures, traditions et ethnies indigènes et promut le melting-pot destructeur des traditions en Europe et en Occident ! Esprit confus, paradoxal, sentimental et contradictoire... c'est l'imbroglio du pape Bergoglio !

Francesca de Villasmundo

« Personnification permanente de la Révolution, la franc-maçonnerie constitue une sorte de société retournée... » (Léon XIII)

By Léo Kersauzie on February 16th, 2016

Léon XIII (Lettre « Parvenu à ma 25e année », 1902)

Le génocide arménien, paroxysme de centaines d'années de massacres perpétrés par les turcs et les kurdes

By Xavier Celtillos on February 15th, 2016

Nous remercions monsieur l'abbé Philippe Toulza, [directeur des Editions Clovis](#), qui nous a aimablement autorisé à publier l'article ci-dessous paru dans la [revue Fideliter n° 227 de septembre/octobre 2015](#). Cet excellent article permet de redonner le contexte historique de ce qui se passe actuellement en Syrie, et de rappeler que la sauvagerie des turcs n'est pas nouvelle, et que les kurdes, présentés par les médias maçonniques

comme pacifiques et modérés, ont été les grands alliés des turcs pour l'extermination des chrétiens.

Le 24 avril est en Arménie un jour férié. À cette date, les Arméniens commémorent les massacres dont fut victime ce peuple en 1915 plus d'un million de personnes, hommes, femmes et enfants moururent dans des conditions tragiques (les estimations admises vont de 850000 à 1500000 victimes). Chaque année, à Erevan, des centaines de milliers de personnes se rendent jusqu'à Tsitsernakaberd, le mémorial du génocide. Au même moment, dans le monde entier, la diaspora arménienne se réunit autour des monuments dédiés aux victimes de ce génocide. En ce printemps 2015, les cérémonies ont revêtu une particulière importance car il s'agissait de commémorer le centenaire de ces tragiques événements.

Le sujet est intensément passionnel car il s'inscrit dans le cadre de l'opposition millénaire entre les mondes chrétien et musulman. Les massacres dont furent victimes il y a cent ans les populations arméniennes font partie d'un long martyrologe qui a commencé dès l'invasion musulmane, le conflit entre les Ottomans et la Perse ayant aggravé les périls puisque le territoire de l'Arménie fut au cœur de leur rivalité.

Plus généralement, c'est l'ensemble des chrétiens du Proche-Orient qui fut concerné par les événements de 1915-1916 (voir encadré page suivante). Néanmoins, seul le massacre des populations arméniennes d'Asie mineure en 1915 a connu un grand retentissement médiatique, notamment en ce qui concerne la qualification de ces tragiques événements.

Génocide ou massacre ?

L'enjeu relève à la fois de la sémantique et de la politique internationale. Le premier point concerne le fait de savoir si ces massacres relèvent du génocide, autrement dit d'une tentative d'extermination intentionnelle et organisée d'un peuple, ou bien s'ils sont la conséquence d'ordres mal compris ou d'actions menées dans l'urgence d'une guerre. Le mot génocide, depuis la Seconde Guerre mondiale, n'est souvent utilisé que pour désigner les traitements des Juifs par le troisième Reich c'est une

connotation particulière. Nombre de ces derniers acceptent mal de perdre, en quelque sorte, le monopole du mot génocide. Néanmoins, à l'évidence, relève de cette définition, le « populicide » vendéen engagé par la Convention en 1793, le massacre du peuple Cambodgien par les Khmers rouges en 1975-1979 et le massacre des Tutsis au Rwanda en 1994.

En ce qui concerne les massacres de masse dont furent victimes les Arméniens, les Chaldéens et les Grecs pontiques en 1915, la question centrale est donc de savoir quelle était l'intention première de ceux qui ont donné les ordres ayant abouti à ce bain de sang. C'est en mettant en doute l'intention d'élimination préméditée des chrétiens de l'Empire ottoman que certains historiens réfutent le caractère génocidaire des massacres incriminés.

Autrement dit, le débat porte sur la responsabilité des Ottomans dans ces événements ou, plus exactement, sur leur degré de responsabilité. Or la République turque fondée par Kemal Atatürk est aujourd'hui l'héritière de l'Empire ottoman. C'est donc à la Turquie que les États représentant les peuples victimes des massacres viennent aujourd'hui demander des comptes, au moins d'ordre moral. L'affaire devient donc diplomatique.

L'accusation de massacre intentionnellement organisé a été lancée peu après les événements par la publication des « Documents Andonian ». Il s'agit d'une série de documents (dont cinquante télégrammes chiffrés et deux lettres), publiés en 1919-1920 par le journaliste arménien Aram Andonian – rescapé de la rafle du 24 avril 1915 qui marque le début du génocide arménien –, et portant sur les massacres d'Arméniens commis dans l'Empire ottoman pendant la Première Guerre mondiale. S'ils sont authentiques, ces documents prouvent irréfutablement la planification des massacres par le comité central du parti Union et Progrès (Jeunes-Turcs), qui dirigeait l'Empire ottoman depuis 1908. L'établissement d'un tel lien permet de qualifier sans ambiguïté ces massacres de « génocide », bien que cette qualification repose sur de nombreux autres éléments tels que les comptes-rendus des procès tenus à

Constantinople et ailleurs en Turquie en 1919 et 1920, les témoignages des diplomates présents et d'autres documents produits notamment par la Commission Mazhar, instituée sur l'ordre du sultan Mehmet VI en 1918.

Les détracteurs de la thèse du génocide pensent que les massacres ont été commis à l'initiative de subordonnés chargés par le gouvernement ottoman de déplacer les populations chrétiennes de l'est de l'empire. Ainsi, l'historien néerlandais Érik Jan Zürcher pense que les massacres ont été ordonnés non pas par le gouvernement ottoman lui-même, mais par un cercle restreint à l'intérieur du Comité Union et Progrès, nommé le parti des Jeunes-Turcs au pouvoir. Il appuie ses conclusions, en particulier, sur la tenue de procès en cour martiale intentés à l'encontre de plusieurs centaines de militaires coupables de massacres, et ce dès 1916. À ce titre, il estime que les massacres ne peuvent pas être qualifiés de génocide. Il préfère parler de « purification ethnique ». Bien d'autres questions font l'objet de débats complexes entre historiens et il n'est pas question dans cette brève étude de les trancher.

Un enjeu international

Mais ces controverses ont une importance majeure dans la mesure où les plaies et les passions demeurent vives, d'autant plus que les implications politiques sont de première importance, tant intérieures qu'internationales. Pour l'essentiel, les descendants des victimes veulent obtenir de la Turquie, héritière de l'Empire ottoman, la reconnaissance de la culpabilité de la Sublime Porte.

Actuellement, deux camps s'opposent celui des États qui ont reconnu sous une forme ou sous une autre la culpabilité des Turcs et la qualification de « génocide » et celui des Turcs qui les refusent. À cela près qu'il est fort dangereux de vouloir décréter par la force de la loi, sous peine de sanctions pénales, une « vérité » historique, car cela revient à tarir la fécondité de la réflexion. Le législateur n'a aucune compétence en la matière, l'histoire relevant par nature d'une démarche scientifique de libre discussion à partir de sources toujours susceptibles d'être complétées et enrichies.

Quoi qu'il en soit, en 2015, 22 parlements nationaux avaient reconnu l'existence du génocide arménien dont la France (en 2006), la Belgique, la Suisse. Le Vatican, par la voix du pape Jean-Paul II en 2001 puis du pape François I^{er} en avril 2015, a reconnu officiellement le génocide.

La Turquie refuse le terme de génocide, comme celui de déportation. Elle préfère le vocable de déplacement, ignore la violence de l'événement et minimise le nombre des victimes (voir encadré ci-dessous). Le négationnisme d'État est aussi institutionnalisé le code pénal turc de 2004 punit d'une peine d'emprisonnement tout « dénigrement public » de l'identité turque, de l'État turc, de son gouvernement ou d'autres institutions étatiques, ce qui a permis d'inquiéter le prix Nobel Orhan Pamuk (qui reconnaît le génocide) en 2005.

Sous la pression internationale, le gouvernement d'Ankara a cependant effectué quelques accommodements, jugés cependant trop timides. Le 24 avril 2015 le président Erdoğan a déclaré « Nos cœurs sont ouverts aux descendants des Arméniens ottomans de par le monde » et, comme en 2014, a présenté ses condoléances aux victimes des massacres.

Par ailleurs, les Turcs demandent que les Russes reconnaissent le génocide des Tcherkesses, perpétré en 1864, lorsque ce peuple musulman fut expulsé *manu militari* du Caucase. 800000 personnes avaient alors péri et les rescapés formèrent une diaspora, forte aujourd'hui de 3 millions de personnes dont 2 millions dans la seule Turquie.

Ce « dialogue de sourds » dépasse une querelle d'historiens il s'agit de questions d'orgueil national qui empêchent tout débat serein. Dans les années 1980, les Arméniens ont mené des actions terroristes contre les Turcs ou des intérêts turcs jusqu'à ce que l'attentat aveugle commis à l'aéroport d'Orly en juillet 1983 par l'ASALÀ (Armée Secrète Arménienne de Libération de l'Arménie, d'inspiration à la fois nationaliste et marxiste-léniniste) ne suscite un rejet de cette forme d'action au sein des communautés arméniennes. Quant au gouvernement turc qui se réclame de l'islam, donner raison aux Arméniens pourrait être

considéré comme une marque de faiblesse de sa part.

Une fois de plus, la césure entre des peuples appartenant à des civilisations différentes, l'islam et le christianisme, apparaît irréductible. Peut-être même que les différences de référentiels métaphysiques et religieux nourrissent une incompréhension intellectuelle infranchissable.

Sous l'aspect politique, pour les organisations «de gauche», tant en Turquie qu'ailleurs dans le monde, l'exigence de la reconnaissance du génocide arménien est considérée comme inséparable de la défense intransigeante des libertés démocratiques en Turquie, face à un État toujours tenté par des méthodes autoritaires. Elle suppose en même temps le soutien inconditionnel aux droits nationaux du peuple kurde, comme aux droits politiques et syndicaux des «masses laborieuses» de l'ensemble du pays.

Le contexte des massacres

Mais comment ces faits douloureux se sont-ils déroulés? Et dans quel contexte? Telles sont les questions auxquelles nous devons maintenant répondre.

Les massacres de 1915-1916 sont, avant les tragiques événements qui agitent actuellement le Proche-Orient avec notamment l'État islamique, les derniers en date de tous les massacres de grande ampleur commis par des musulmans contre des populations qui ne le sont pas, qu'elles soient chrétiennes ou d'une autre religion. Le premier connu fut commis par Mahomet lui-même contre la tribu des Banu Qurayza en l'an V de l'Hégire lorsqu'il en fit massacrer tous les hommes et vendre les femmes et les enfants comme esclaves.

Le peuple arménien est installé dans la région caucasienne et dans l'Est de l'Asie mineure depuis la plus haute Antiquité. Au carrefour de grands empires, notamment les différents empires perses, tant mazdéistes que musulmans (des Achéménides aux Qadjars en passant par les Abbassides), Rome, Byzance, les Arabes, les Turcs seldjoukides puis les Turcs ottomans, les Arméniens se sont toujours battus pour préserver leur

civilisation et recouvrer à chaque fois que possible leur indépendance. Évangélisés dès le iv^e siècle par saint Grégoire l'Illuminateur, développant un christianisme enraciné inséparable de leur identité, les Arméniens se trouvèrent très vite confrontés à l'islam et à la nécessité de défendre leur foi.

À partir du xvi^e siècle, sous Selim II, l'Arménie devint le champ de bataille de l'Empire ottoman et de l'Empire perse des Séfévides. Une frontière définitive ne fut fixée qu'en 1639, l'essentiel du territoire arménien étant placé sous la domination des sultans ottomans. La partie relevant de l'autorité perse passa sous souveraineté russe au début du xix^e siècle, l'Empire des tsars se présentant comme défenseur des chrétiens. Ces territoires forment le cœur de l'actuelle république d'Arménie, autour d'Erevan, qui n'est qu'une petite partie de l'Arménie historique. En 1877, l'Empire russe avait en outre avancé ses frontières vers l'Anatolie, s'installant à Kars, au détriment des Ottomans et fixant les frontières qui demeuraient en 1914 mais en laissant la majorité des Arméniens au sein de l'Empire ottoman.

Au sein de ce dernier, les Arméniens avaient le statut de «dhimmi», ou «protégés», c'est-à-dire un statut de citoyens de second ordre qui leur laissait, moyennant tribut, le droit de s'administrer selon leurs lois. Il existait une nation (*millet*) arménienne. Toutefois, cette «protection» était fluctuante et les Arméniens traversèrent alternativement des périodes de calme et des périodes de persécution. C'est tellement vrai qu'au fil des ans, leur terre nationale vit progressivement s'installer en masse des musulmans, Kurdes et Turcs le peuplement arménien a perdu sa continuité géographique, notamment en Cilicie et dans la région de Van.

L'affaiblissement de la Sublime Porte à la fin du xix^e siècle et la suppression du statut de dhimmitude poussa le sultan à vouloir uniformiser l'Empire ottoman. Il se heurta notamment aux Arméniens. Les réformes promises par les traités de 1878 (traité de San Stefano et traité de Berlin) restant lettre morte, des groupes arméniens, généralement révolutionnaires, se formèrent, tel le parti Hentchak en 1887 et le parti Dashnak en 1890.

Dénonçant les méthodes du sultan, ils exigèrent l'application des réformes et l'établissement de la liberté pour tous ainsi que l'égalité entre Arméniens et musulmans.

Ces revendications devaient constituer l'un des principaux motifs invoqués pour le massacre des Arméniens. C'est ainsi qu'en 1894, à la suite du refus des Arméniens de Sassoun (aujourd'hui dans la province turque de Batman) de subir la double imposition fiscale exercée par l'État central turc et des féodaux kurdes, le sultan Abdülhamid II ordonna personnellement de massacrer les populations arméniennes. Les Kurdes, assistés par les hamidiés, régiments de cavalerie kurde, assiégèrent puis massacrèrent du 18 août au 10 septembre 1894 la population arménienne de Sassoun, inaugurant une vague de massacres à travers tout l'Empire Ottoman qui se prolongea jusqu'en 1897. En trois ans, 200000 à 250000 victimes furent dénombrées, sans compter les pillages, dépossessions et enlèvements de femmes, 350 villages furent rayés de la carte, 645 églises détruites.

L'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs en 1908 tendit encore la situation. En témoignent les massacres de Cilicie d'avril 1909, faisant 30000 victimes, arrêtés seulement par l'intervention des marines de guerre des États d'Europe.

L'année 1915

L'entrée en guerre de l'Empire ottoman en 1914 contre la Russie allait aggraver les tensions. Une partie des Arméniens resta loyale envers le sultan, une autre rejoignit les Russes sous l'égide de la Fédération révolutionnaire arménienne et mit en place un système de contrebande avec la Russie pour aider la population arménienne. Or, en janvier 1915, le général Enver Pacha (voir photo p. 87), défait par les Russes à Sarikamish, en attribua sans preuve véritable la responsabilité aux Arméniens accusés de désertion. Dès le 18 avril 1915, 60000 Arméniens furent massacrés dans la région de Van, ville dans laquelle ils se replièrent alors dans le seul but de survivre. Cela allait servir de prétexte aux massacres suivants.

Par la circulaire 3052 du 24 avril 1915, le ministre de l'intérieur Talaat Pacha (voir photo p. 80) ordonna aux autorités

militaires et aux administrations de l'Empire ottoman d'arrêter les élites arméniennes. Le jour même, des intellectuels arméniens furent arrêtés à Constantinople, quelque 2345 notables Arméniens le furent les jours suivants, avant d'être déportés puis massacrés dans leur majorité peu après ce 24 avril a été retenu comme date symbolique du début du génocide.

Présentée officiellement comme un déplacement de populations pour les éloigner du théâtre des opérations militaires et éviter la trahison de populations jugées – à tort – peu sûres, la déportation qui se mit en place se mua en une opération d'anéantissement de tous les Arméniens.

Déjà, en février 1915, les conscrits arméniens avaient été désarmés puis expédiés à l'arrière où ils furent éliminés. Dans les provinces orientales, les notables furent systématiquement arrêtés au motif d'un complot contre le gouvernement. Après avoir été torturés, ils furent déportés puis massacrés. Un avis de déportation fut publié, en vertu duquel toute la population non mobilisable devait être évacuée vers les déserts de Syrie et de Mésopotamie. Des convois de femmes, d'enfants et de personnes âgées furent emmenés loin de chez eux, à pied, avec peu ou pas de bagages. 306 convois regroupant plus d'un million de personnes ont ainsi été dénombrés entre avril et décembre 1915. Les hommes non évacués furent systématiquement massacrés, les plus belles femmes et les enfants enlevés pour être revendus en tant qu'esclaves, tandis que le reste des convois était massacré au fil des étapes, tant par les gendarmes de l'escorte que par des tribus kurdes et les miliciens recrutés à cette fin. Seuls quelques milliers de personnes survécurent. Dans les *vilayet* (subdivision administrative de l'Empire ottoman) de Bitlis et Dyarbekir, presque tous les Arméniens furent assassinés sur place.

Sous la pression des alliés, informés des massacres, le gouvernement ottoman promulgua le 27 mai 1915 la loi Tehcir autorisant l'expulsion de la population arménienne hors de l'Empire ottoman, sous couvert de «déplacement de populations suspectes d'espionnage ou de trahison». Elle fut abrogée officiellement le 4 novembre 1918.

Mais l'élimination des populations chrétiennes ne s'arrêta pas là. Selon le Document Andonian précité, le 15 septembre 1915, le ministre de l'intérieur Talaat Pacha envoya le télégramme suivant à la direction du parti Jeunes-Turcs d'Alep «Le gouvernement a décidé de détruire tous les Arméniens résidant en Turquie. Il faut mettre fin à leur existence, aussi criminelles que soient les mesures à prendre. Il ne faut tenir compte ni de l'âge ni du sexe. Les scrupules de conscience n'ont pas leur place ici» Des prisonniers de droit commun furent libérés afin d'assister les forces armées ottomanes dans l'exécution des massacres. Ils furent regroupés dans une entité militaire secrète nommée «Organisation spéciale».

Dans le reste de l'Empire, le programme d'élimination prit les formes d'une déportation, conduite par chemin de fer sur une partie du parcours, les familles restant parfois réunies. Environ 870000 personnes furent déportées vers Alep puis envoyées soit vers l'Euphrate, soit vers les déserts de Mésopotamie où elles moururent de soif. Les derniers groupes de déportés le long du chemin de fer de Bagdad furent exterminés en juillet 1916. Seul survécut un tiers des Arméniens ceux qui habitaient Constantinople et Smyrne, les Arméniens du *vilayet* de Van, sauvés par l'armée russe, soit deux cent quatre-vingt-dix mille rescapés.

Le gouvernement ottoman s'employa systématiquement à éliminer toute preuve du génocide. Les photographies des convois de déportés furent interdites, les missionnaires empêchés d'apporter nourriture, eau, vêtements aux rescapés. La censure officielle interdit aux médias de faire mention des massacres. Tout fonctionnaire s'opposant à l'exécution du génocide fut muté, démis de ses fonctions ou fusillé. Parmi ces fonctionnaires réfractaires, on peut nommer Hasan Mazhar Bey, gouverneur d'Ankara jusqu'en août 1915, qui dirigea par la suite la Commission Mazhar susmentionnée.

Les alliés restèrent impuissants face à ces massacres tandis que les Allemands, alliés aux Turcs, ne firent pas grand effort pour les empêcher de commettre leurs forfaits. Quelques interventions militaires alliées en rapport avec le

génocide sont à signaler, notamment l'intervention de la marine française au Musa Dagh (Mont Moïse) qui sauva 4000 personnes et celle du général russe Ioudenitch à Van.

Et maintenant...

Parmi les survivants, plusieurs centaines de milliers se sont réfugiés en Arménie russe, quelques milliers en Perse. Les survivants de la déportation en Mésopotamie furent installés dans des camps de réfugiés à la frontière entre la Syrie et la Turquie.

Près de 200000 Arméniens se réinstallèrent en Cilicie, protégés par les troupes françaises mandataires en Syrie. Mais en février 1920, face aux attaques des forces de Mustapha Kemal, la France évacua la Cilicie. 30000 Arméniens furent alors massacrés par les Turcs, les survivants s'exilant en Syrie, au Liban ou en France, où vivent plus de 600 000 Français originaires d'Arménie. D'autres partirent aux États-Unis (1,2 million y vivent aujourd'hui) ou en Amérique latine. Enfin des Arméniens demeurèrent en Turquie, vivant cachés ou islamisés de force.

Aujourd'hui, il ne reste plus que 60 000 Arméniens en Turquie où leur situation, comme celle des autres communautés chrétiennes (regroupant 40000 personnes), reste difficile. La diaspora arménienne est très importante de par le monde, avec environ 8 millions de personnes, la République d'Arménie ne comptant que 3,3 millions d'habitants.

Les relations entre la République d'Arménie et la Turquie restent difficiles, d'autant plus que l'Arménie est en conflit avec l'Azerbaïdjan, État des Turcs azéris (très lié à Ankara) à propos de la province arménienne du Karabagh, reprise en 1991 aux Azéris auxquels elle avait été donnée par Staline.

Sur l'actuelle frontière turco arménienne, surplombant l'Akhourian, un affluent du fleuve Araxe, la cathédrale Sainte-Mère-de-Dieu de la ville ruinée d'Ani, ancienne capitale du royaume arménien des Bagratides au Moyen-Âge actuellement en territoire turc, inaccessible depuis l'Arménie, symbolise cette tension venue du fond de l'histoire et qui ne semble pas près de s'apaiser.

Les Arméniens ne furent pas les seules victimes de massacres à l'époque. Plus généralement, c'est l'ensemble des chrétiens du Proche-Orient qui fut concerné par les événements de 1915-1916. Dans le même temps, furent déportés et massacrés deux groupes de personnes d'une part les populations chrétiennes de Mésopotamie regroupées sous l'appellation générique de Chaldéens ou d'Assyriens et dont le nombre des victimes est estimé entre 500000 et 700000, soit 70% de la population de l'époque, d'autre part 350000 Grecs pontiques (région de Trébizonde, Samsun et Sinope), installés depuis l'Antiquité sur les bords de la mer Noire et dont bien peu survécurent. Ces morts sont inséparables et sont tous victimes de la politique ottomane menée dans le contexte particulier de la Première Guerre mondiale où la Turquie, alliée des Puissances centrales, se trouvait localement confrontée aux Britanniques et aux Russes.

La Turquie refuse le terme de génocide comment présente-t-elle les faits? Selon elle, les Arméniens ont été victimes de pillards issus de leur peuple. Depuis la fondation de la Turquie kémaliste, en 1923, la version officielle d'Ankara n'a en effet pas varié les Arméniens ont certes été massacrés en masse – Kemal Atatürk qualifiait ces actes d'infâmes – mais ils sont tombés victimes des rigueurs de la guerre, d'épidémies fatales et d'actes de violence isolés et l'État ottoman n'a donc eu aucune responsabilité dans cette hécatombe.

Dans le domaine religieux, les Arméniens se répartissent entre deux Églises l'Église apostolique arménienne, autocéphale, dont le patriarche, le *catholicos*, actuellement Karekin II Narsissian, réside à Etchmiadzin près d'Erevan et est le chef de 10 millions de fidèles, l'Église catholique arménienne appelée aussi Église de Cilicie avec 350000 fidèles dirigée, jusqu'à son décès le 25 juin 2015, par le patriarche Nersès Bedros XIX.

André Julien

Cours de catéchisme : l'Agonie au Jardin des Oliviers

By MPI-TV on February 15th, 2016

Cours de catéchisme préparé par l'abbé Gabriel Billecocq (FSSPX) pour La Porte Latine et MPI-TV.

Voyage apostolique au Mexique : le Christ-Roi et les Cristeros, les grands oubliés de François

By Francesca de Villasmundo on February 15th, 2016

Depuis vendredi soir 12 février 2016, le pape François a débuté son voyage apostolique au Mexique, terre des Cristeros.

Nombreux déplacements, rencontres, discours, homélies, messes ont jalonné les deux premières journées de celui qui se définit « *comme missionnaire de miséricorde et de paix* ». Rencontres avec les évêques, avec les autorités temporelles du pays, avec Notre-Dame-de Guadalupe de Mexico, avec les enfants malades, bains de foule et acclamations populaires... c'est en super-star, ultra-médiatisée, que le pape François visite ce grand pays d'Amérique Centrale, miné par la corruption, la drogue, une émigration sauvage vers le grand voisin américain, les États-Unis, une criminalité galopante, une pauvreté durable et un fort chômage, des jeunes surtout.

Thèmes les plus récurrents, fils directeur et orientations sociaux-politiques, des différentes allocutions qu'a tenu François, métamorphosé en une super assistante sociale. Des Cristeros, du Christ et de son règne spirituel mais aussi temporel dans un pays où de nombreux martyrs ont versé leur sang dans un passé si récent pour ce Christ-Roi, ni allusion ni évocation ni rappel, si petit soit-il.

Non ! Au lieu de citer en exemple, pour redresser le pays, le grand sacrifice des Cristeros pour faire de cette terre mexicaine une nation pleinement chrétienne, seule véritable solution aux maux dont le Mexique souffre si profondément depuis maintenant des décennies, François ne fait qu'inviter les Mexicains « *à être les premiers dans toutes les initiatives qui aident à faire de cette terre mexicaine bénie une terre d'opportunités (...)* où il ne sera pas nécessaire d'émigrer pour rêver (sic!) ; où il ne sera pas nécessaire d'être exploité pour travailler ; où il ne sera pas nécessaire de faire du désespoir et de la pauvreté d'un grand nombre l'opportunité de quelques-uns ; une terre qui ne devra pas pleurer des hommes et des femmes, des jeunes et des enfants qui finissent, détruits, dans la main des trafiquants de la mort. » A « *un engagement dans lequel tous, en commençant par nous qui nous appelons chrétiens, nous devons nous consacrer à la construction d'une politique vraiment humaine et d'une société dans laquelle personne ne doit se sentir victime de la culture de rejet.* »

Plus grave, il évoque un *rêve de Dieu, un projet de Dieu*, – étranges et curieuses paroles dans la bouche d'un pape – , qui peut se résumer ainsi : « *nous sommes tous des enfant de Dieu* » avec un droit imprescriptible à une meilleure vie, sans injustices ni inégalités terrestres, rêvé que le diable, selon François, veut empêcher de se réaliser ! Mais n'est-ce pas là plutôt le vieux rêve humaniste, maçonnique et révolutionnaire, qui a pour devise fraternité-liberté-égalité, que défend François ? Rêve d'un homme nouveau, délivré du péché originel et de sa misère peccamineuse, libéré de toute réparation envers son Créateur, affranchi de toute souffrance, maître absolu de son destin et créateur d'une civilisation anthropocentrique, nouveau jardin d'Éden, d'où le Christ-Roi est volontairement banni.

Lors de son homélie au cours de la messe célébrée à Ecatepec, dimanche 14 février, François a fait de ce *rêve et projet de Dieu* le but du Carême : « *Le Carême est un temps de conversion parce que nous faisons quotidiennement l'expérience dans notre vie de la façon dont ce rêve est sans cesse menacé par le père du mensonge, par celui qui cherche*

à nous séparer, en créant une société divisée et qui s'affronte. Une société d'un petit nombre et pour un petit nombre. (...) Le Carême est un temps pour ajuster les sens, ouvrir les yeux devant tant d'injustices qui portent atteinte directement au rêve et au projet de Dieu. »

Depuis deux jours au Mexique, le pape François a oublié le Christ-Roi et ses Cristeros, véritables héros chrétiens de ce pays aux mains depuis longtemps des loges maçonniques qui les ont persécutés. Il les a oublié ces saints du XXe siècle, il a oublié de prêcher le Christ-Roi, car tout entier dévoué à son rêve humaniste et naturaliste, anthropocentriste et universaliste, qui se résume dans cette phrase idéologique adressée aux autorités politiques et aux élites du Mexique : *« Le Gouvernement mexicain peut compter sur la collaboration de l'Église catholique, qui a accompagné la vie de cette Nation et qui renouvelle son engagement ainsi que sa volonté de servir la grande cause de l'homme qu'est l'édification de la civilisation de l'amour. »* Vaste projet maçonnique s'il en est !

Ce sont d'autres mots, d'autres considérations surnaturelles, spirituelles, théocentriques, que l'humanité perdue, meurtrie, souffrante, attend du Vicaire du Christ : le rappel que la vie, pauvre ou riche, bonne ou mauvaise, n'est qu'un voyage, que le bonheur de la créature pécheresse sera dans la vision béatifique de Dieu-Amour au Ciel. Que la grande cause de l'homme est de faire son salut. Et que le Christ doit régner sur les nations pour qu'advienne la paix et se réalise une certaine justice sociale et économique.

Tel est le projet de Dieu depuis la création du monde, n'en déplaise aux illusionnistes et faux-prophètes de notre temps !

Francesca de Villasmundo
